

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES DE TORIGNY-LES-VILLES

Photo drone de Giéville par Patrick Flaugere



SOUTIEN À L'UKRAINE

SOMMAIRE	3	4	6	7	8	9
	Finances 2022	Urbanisme	Écoles et garderies	Social et logement	Sport	Droit d'expression
	10		11	12	13	14
	Travaux et voiries		Histoires d'autrefois	Rétrospective	Agenda	Infos pratiques

EDITO

Chers habitants de Torigny-les-Villes,

Vous allez découvrir le 4^{ème} numéro de votre Bulletin d'Informations Communales.

Depuis quelques jours, la guerre a éclaté, en Ukraine. Elle ne sera pas sans conséquences sur nos vies, notre vision du monde, la démocratie ou encore l'accès aux matières premières.

Un nouveau coup dur porté à nos démocraties, qui nous rappelle combien elles sont fragiles et qu'elles doivent être défendues au quotidien. Par des gestes aussi simples que d'aller voter, le respect des règles, des lois, le respect de nos institutions ou encore de lutter contre les fausses rumeurs.

Rapidement, l'équipe municipale a organisé une opération de solidarité à destination du peuple Ukrainien en lien avec les associations spécialisées.

Vous avez sans doute remarqué que le protocole sanitaire va s'alléger, après 5 vagues successives de pandémie, il était temps.

Durant cette période, nous avons échangé et collaboré avec les différentes associations pour faciliter l'organisation d'événements importants, les agents des services techniques ont été pleinement engagés pour ces préparatifs.

Concernant les principaux projets comme la gendarmerie, l'aménagement des abords du collège, ils seront livrés dans quelques jours.

Le lotissement des sillons est d'ores et déjà en cours de commercialisation. D'autres projets ont pris du retard, soit pour des problèmes de matériaux, de main d'œuvres ou de surcharge de travail pour certaines entreprises.

Cela dit, nous sommes toujours dans la feuille de route de notre programme.

Le projet d'aménagement du tennis club sera également lancé.

Des travaux importants sur les réseaux eaux et assainissements sont programmés.

Le plan « mobilité » est lancé, il nous orientera pour élaborer des circuits piétons, vélos, des aménagements dans nos centralités ou par des interconnexions avec les communes voisines.

Il faudra maintenir l'effort sur l'entretien de nos voiries,

les bâtiments et les logements communaux.

Il y a un gros effort à faire sur le sujet de l'habitat avec des normes environnementales qui vont se durcir très vite. La raréfaction des terres urbanisables nous obligera à repenser complètement nos pratiques sur le sujet. Autant d'opportunités pour changer ! Je sais que les changements sont souvent sources de crispations, mais il faut savoir faire évoluer les choses.

Nous aurons une attention particulière sur l'offre de santé qui est un vrai problème partout dans les départements ruraux, le Pôle de Santé Libéraux Ambulatoires (PSLA) est bien engagé sur le canton.

Les PSLA permettent à des médecins et autres professionnels de santé qui partagent un projet médical commun, d'avoir un exercice coordonné et regroupé. Ce mode d'exercice largement plébiscité par les jeunes professionnels contribue à maintenir et consolider l'accès à des soins ambulatoires en proximité sur les territoires fragilisés.

Nous travaillerons également avec nos commerçants pour qu'ils essayent de se fédérer davantage et ainsi consolider notre zone de chalandise. La première phase de l'opération « Ticket Commerçant » est démarrée.

La période que nous traversons est anxiogène pour tout le monde, il est toujours préférable pour notre santé mentale de focaliser sur le positif plutôt que sur de petites choses sans beaucoup d'importances qui nous agacent, ou sur des chaînes d'informations qui nous sapent le moral.

Notre société est basée sur l'esprit collectif et les interactions sociales, nous en sommes privés depuis bientôt 2 ans, alors essayons de jouer collectif, restons responsables pour sortir rapidement de cette période stressante.

A vous toutes et à vous tous, je vous souhaite une bonne lecture. Prenez soin de vous et de vos proches !

Bien Cordialement.



Mickael Grandin

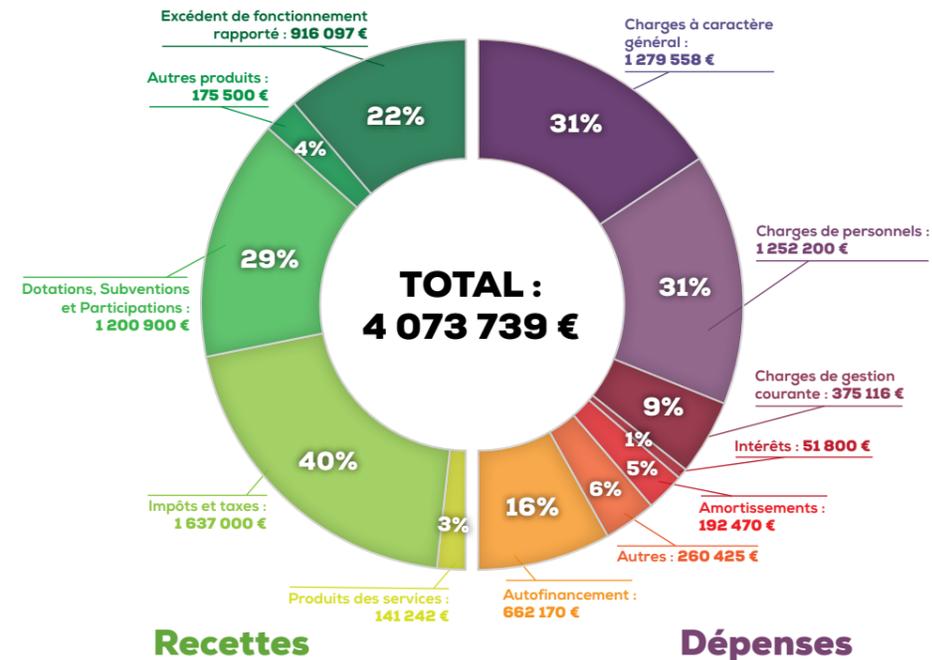
FINANCES 2022

Le Débat d'Orientation Budgétaire a eu lieu le 18 janvier 2022 et le Conseil Municipal a voté le budget primitif le 8 mars 2022.

Le budget se compose d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement. Les deux sections doivent être équilibrées. La section de fonctionnement correspond aux charges de gestion courante.

L'excédent de recettes rembourse le capital des emprunts et le surplus correspond à l'autofinancement qui permet de financer les investissements de la commune.

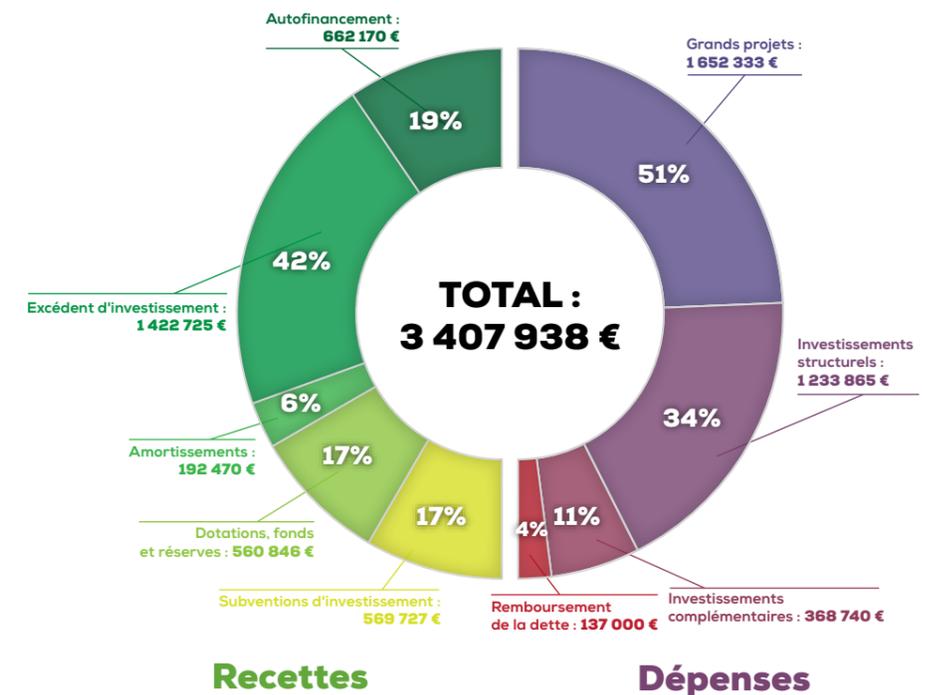
BUDGET FONCTIONNEMENT



Le budget de la section de fonctionnement montre une maîtrise des dépenses de fonctionnement. Ce budget soutient le CCAS et les associations en leur versant une subvention.

Le budget des recettes de fonctionnement est de plus en plus contraint par les réductions des dotations de l'État et l'incertitude dans les compensations de l'État liée à la perte de la fiscalité de la taxe d'habitation. Cela a pour conséquence de diminuer l'autofinancement qui est pourtant essentiel.

BUDGET INVESTISSEMENT



La section d'investissement comprend les dépenses des grands projets afin d'enrichir ou modifier le patrimoine de la commune et de préparer son avenir : entretien des bâtiments, voirie... Les dépenses d'investissement sont parfois programmées sur plusieurs années comme les grands projets. La commune pour les projets d'investissement va percevoir des subventions.

URBANISME

LES GRANDS PROJETS : OÙ EN SONT-ILS ?

Le Mur Grimaldi

L'équipe de maîtrise désignée planche sur le dossier depuis quelques mois. La phase APS avant-projet sommaire vient d'être validée. La phase des autorisations administratives va débuter prochainement et notamment la consultation de l'Architecte de Bâtiments de France, qui doit émettre un avis sur la solution envisagée, à savoir, la consolidation du mur par la pose de contreforts. Ensuite, aura lieu la consultation des entreprises avec un objectif de démarrage des travaux de 2 premières phases pour le 3^{ème} trimestre 2022.

Coût prévisionnel total du projet :	Dépenses	dont	Dépenses 2022
	760 000 €		741 670 €
	Subventions	dont	Subventions 2022
	362 031 €		286 122 €

Les aménagements des abords du Collège Albert Camus

Le projet permet la sécurisation de la circulation aux abords du collège. C'est une priorité et en particulier pour la gestion des flux des bus qui desservent l'établissement. Depuis plusieurs mois, Lainé Maîtrise d'Œuvre travaille sur le programme qui nécessite la coordination de la ville pour les travaux de parking et circulations, de la Région pour le transport scolaire et du Département pour les travaux au sein du collège. Le projet permet de réaliser une voie de desserte entre la route de Saint-Jean et l'entrée actuelle du collège. Une gare pour les bus, le stationnement sera réorganisé et une liaison piétonne/vélo permettra un accès direct au bassin de natation depuis la voie de desserte. La voie de circulation des véhicules et le dépôt minute sont désormais opérationnel. Encore quelques semaines seront nécessaires pour parfaire ce chantier.

Coût prévisionnel total du projet :	Dépenses	dont	Dépenses 2022
	566 563 €		548 363 €
	Subventions	dont	Subventions 2022
	181 680 €		116 389 €

Le Lotissement « Les Sillons »

La première phase de travaux est terminée. La commercialisation des 36 parcelles, de 420 m² à 640 m², en accession à la propriété est lancée. Plus de la moitié des parcelles est vendue ou réservée. Renseignements en mairie.
En parallèle, Manche Habitat en partenariat avec la commune, construit un premier programme de 6 logements locatifs, 4 T3 et 2 T4. Les appels d'offre de travaux sont en cours.

Les logements de la Gendarmerie

Les travaux sont quasiment terminés. Les logements seront livrés au cours de ce premier trimestre 2022.

Coût prévisionnel total du projet :	Dépenses	dont	Dépenses 2022
	885 000 €		362 300 €
	Subventions	dont	Subventions 2022
	220 000 €		110 000 €

Programme Local de l'Urbanisme Intercommunal – PLUi

Après les travaux menés en 2020 et 2021, sur le repérage de la vacance, du foncier mutable et densifiable, l'élaboration du PLUi se poursuit par la définition des potentialités d'urbanisation (zone U, AU) et l'examen du zonage N (zone naturelle). En ce début d'année, le travail porte en particulier sur la définition des zones STECAL, Secteurs de Taille et Capacité d'Accueil Limitées, au sein des zones inconstructibles (zones A et N) et sur lesquelles certaines constructions ou installations peuvent être édifiées de manière dérogoire.

Les Friches

La commune s'intéresse de près au devenir des « friches », bâtiments vacants, délabrés, laissés à l'abandon. Face aux enjeux du nouveau PLUi, les surfaces urbanisables seront de plus en plus limitées. Il convient donc de mobiliser le foncier disponible en cœur de bourgs afin d'y voir émerger de nouveaux projets d'urbanisation. Ainsi la commune est en contact avec quelques propriétaires pour les accompagner dans leur projet de requalification ou de réhabilitation. La commune souhaite avoir un rôle de « facilitateur » dans les démarches entreprises et pourra aussi mettre en œuvre des moyens coercitifs pour faire avancer les projets.

Eglise Notre Dame du Vivier

Le diagnostic réalisé par Frédérique PETIT architecte assisté du bureau d'étude technique HP Ingénierie a montré que l'état sanitaire de l'église nécessitait des travaux importants sur la structure pour assurer la pérennité de l'ouvrage. Des travaux de sécurisation de la maçonnerie, d'étanchéité des toitures et façades et des travaux sur la charpente sont indispensables pour conforter le bâtiment. Ces premiers travaux, qui ne comprennent pas les aménagements intérieurs, sont estimés à 400 000 € HT. La capacité financière de la commune ne permet pas dans l'immédiat de

INVESTISSEMENTS STRUCTURELS

faire face à ce nouveau dossier. Ce projet est donc mis en attente et sera réétudié dans quelques temps en fonction des priorités et des possibilités financières de la commune.

Le Pigeonnier

Ce petit dossier, néanmoins complexe, avance bien en ce début d'année, malgré un retard dû au plan de charge très important de nos entreprises locales. A l'heure où vous lisez ce BIC, nous espérons que les travaux seront terminés ou en passe de l'être.

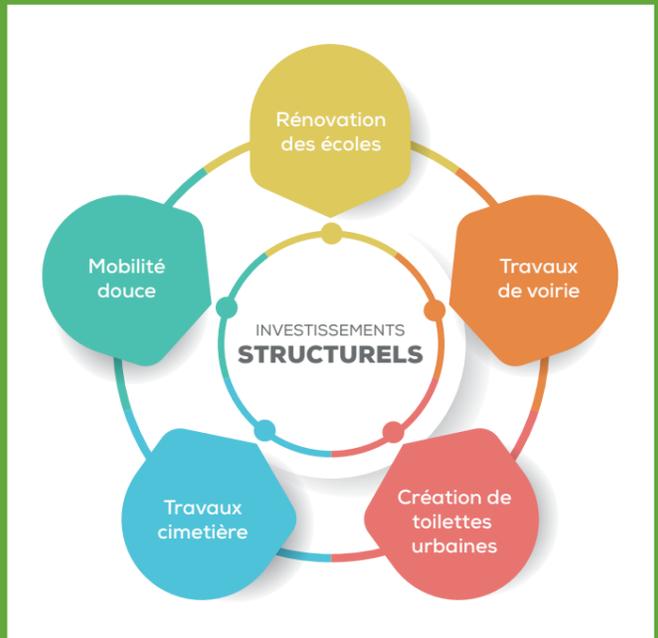


SCHÉMA DIRECTEUR DE MOBILITÉS DOUCES

La loi d'orientation des mobilités LOM du 24 décembre 2019 a revu en profondeur la gouvernance des mobilités et acté le passage d'une politique des transports à une politique des mobilités.

Les objectifs principaux de la loi sont :

- ➔ Réussir la transition écologique et énergétique des systèmes de transport ;
- ➔ Donner à chacun le choix de sa mobilité ;
- ➔ Mieux accorder les politiques de mobilité avec la réalité des territoires et avec les priorités en matière d'aménagement du territoire ;
- ➔ Garantir des déplacements plus sûrs et d'un niveau de sécurité toujours plus élevé.

Les élus de Torigny-les-Villes ont souhaité inscrire la commune dans cette démarche de développement durable des mobilités douces, qui implique de mieux répartir les déplacements entre les différents modes de transport urbain et de freiner l'essor de l'usage exclusif de la voiture particulière en favorisant les modes de déplacements doux.

La commune souhaite ainsi disposer d'un schéma directeur de mobilités douces à l'échelle de tout son territoire, définissant les liaisons cyclables et piétonnes à créer ou à réaffirmer, afin d'offrir une alternative de mobilités aux habitants, aux usagers, aux touristes, à tous les acteurs du territoire.

Une étude, menée par le cabinet PLANIS, est en cours depuis quelques semaines sur notre territoire. Elle vise à définir un Plan de Mobilités cyclable et piéton et à déterminer des axes de liaisons qui permettront de desservir les quatre communes historiques de Torigni-sur-Vire, Guilberville, Giéville et Brectouville, tout en se connectant aux itinéraires existants ou prévus par les communes limitrophes.

Au-delà des liaisons entre les communes déléguées, les itinéraires devront permettre de parcourir la ville et les bourgs du Nord au Sud et d'Ouest en Est. Les tracés proposés s'attacheront à assurer les liaisons entre les sites touristiques, les zones d'activités, les pôles commerciaux, les établissements scolaires, les équipements sportifs et les réseaux de transports urbains. Des espaces réservés au stationnement des vélos seront également à prévoir.

Le cabinet PLANIS réalise actuellement le diagnostic et les investigations de terrain, à l'appui de l'enquête réalisée auprès des habitants, à laquelle 80 personnes ont bien voulu répondre. Les premières intentions d'aménagement sont attendues pour la mi-mars.

La première liaison douce piéton/vélo est en cours de réalisation. Elle permettra de se rendre, de manière aisée et sécurisée, au bassin de natation et au gymnase du collège depuis la route de Saint Jean.



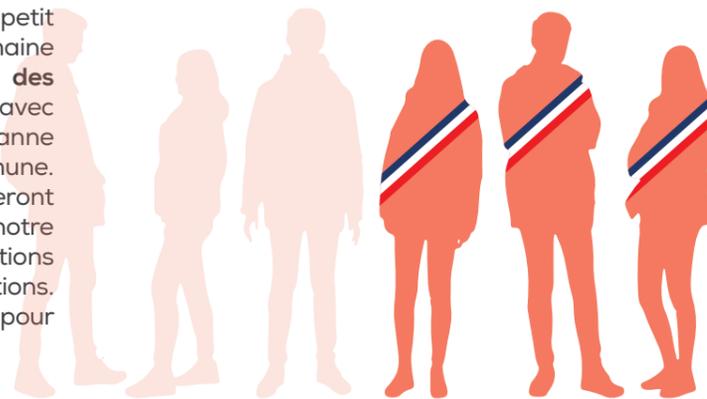
ÉCOLES ET GARDERIES



2 portes ont été changées par l'entreprise de menuiserie Lefrançois de Condé/Vire, pour un montant de 3547,20 euros à l'école maternelle d'Arthur Le Duc.

Conseil des Jeunes TIC TAC TIC TAC

La municipalité de Torigny-les-Villes a créé un petit groupe de travail pour mettre en place à la prochaine rentrée **des élections pour notre futur conseil des jeunes**. Nous travaillons en étroite collaboration avec monsieur John Philipot Maire Adjoint de Sainte Suzanne et encadrant du conseil des jeunes de cette commune. Les directrices et directeur de nos trois écoles seront prochainement conviés afin de leur présenter notre projet et de voir avec eux la mise en place des élections afin que tout puisse se passer dans de bonnes conditions. Nous tenons à remercier tous nos interlocuteurs pour leur aide à la mise en œuvre de ce beau projet.



SOCIAL ET LOGEMENT



Aide au chauffage 2021

Le CCAS de Torigny-les-Villes organise **deux campagnes d'aide au chauffage chaque année** : mars et novembre. Pour 2021, en mars 27 dossiers ont été présentés et 23 validés.

En novembre **33 dossiers présentés et 30 validés**. Les membres du CCAS décident d'accorder une aide financière après instruction de chaque dossier suivant un plafond de ressources mensuelles.

En 2021, le CCAS a versé **6350 euros d'aide au chauffage**.



Plafonds de ressources annuelles

2022

Ce plafond est à retenir en vue de l'attribution des logements aux bénéficiaires de la législation sur les HLM et des nouvelles aides de l'État en secteur locatif

Ressources de référence : Avis d'impôt sur le revenu de 2020 reçu des Services Fiscaux en 2021 sur lequel figure le revenu fiscal de référence (code mentionné : 25)

Revenus de l'ensemble des personnes vivant au foyer							
Composition familiale	personne seule	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes	par personne supplémentaire
Plafond de ressources	21 139 €	28 231 €	33 949 €	40 985 €	48 214 €	54 338 €	6 061 €
Catégorie de ménage	1	2	3	4	5	6	

Barème relatif au P.L.A. très social, au P.L.A. d'intégration, au P.L.A. à loyer minoré

Revenus de l'ensemble des personnes vivant au foyer							
Composition familiale	personne seule	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes	par personne supplémentaire
Plafond de ressources	11 626 €	16 939 €	20 370 €	22 665 €	26 519 €	29 886 €	3 333 €
Catégorie de ménage	1	2	3	4	5	6	

Saint-Georges-Montcocq	Catégorie de ménage	Nombre de personnes composant le ménage
	1	Une personne seule.
2	Deux personnes ne comportant aucune personne à charge, à l'exclusion des jeunes ménages, - ou une personne seule en situation de handicap*.	
3	Trois personnes, - ou une personne seule avec une personne à charge, - ou jeune ménage sans personne à charge**, - ou deux personnes dont au moins une est en situation de handicap*.	
4	Quatre personnes, - ou une personne seule avec deux personnes à charge, - ou trois personnes dont au moins une est en situation de handicap*.	
5	Cinq personnes, - ou une personne seule avec trois personnes à charge, - ou quatre personnes dont au moins une est en situation de handicap*.	
6	Six personnes, - ou une personne seule avec quatre personnes à charge, - ou cinq personnes dont au moins une est en situation de handicap*.	

* La personne en situation de handicap est celle titulaire de la carte «mobilité inclusion» portant la mention «invalidité» prévue à l'article L. 241-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

** Il s'agit soit du couple marié, soit du couple titulaire d'un PACS, soit du couple vivant en concubinage, dont la somme des âges révisés des deux conjoints (signataires du contrat) le composant est au plus égale à cinquante-cinq ans.



S P O R T S

TRAVAUX PRÉVUS ET EXÉCUTÉS SUR LES INSTALLATIONS SPORTIVES DE TORIGNY-LES-VILLES

Extension du boulodrome de Torigny-les-Villes :

Fin des travaux Décembre 2021

Création de deux pistes supplémentaires, création de sanitaires, d'un espace comprenant un bureau, espace de convivialité.

Le mot du Président :

« Nous sommes très satisfaits de cet agrandissement, cela nous simplifie l'utilisation car nous avons davantage d'espaces de jeux, les toilettes, nous tenons à remercier St Lô Agglo et la commune pour leur soutien »



Extension du boulodrome de Torigny-les-Villes



Extension du boulodrome de Torigny-les-Villes

Travaux d'extension de tennis Torigny-les-Villes :

Fin des travaux prévus second semestre 2022

Création de sanitaires, de vestiaires, d'un local de rangement pour le matériel et d'un espace comprenant un bureau espace de convivialité.



Projection de l'extension du tennis de Torigny-les-Villes

Réhabilitation du terrain de tennis de Giéville :



Terrain de tennis actuel de Giéville

Nous allons entreprendre dans l'année 2022 une réhabilitation du terrain de tennis, celui-ci sera ouvert à tous dans le respect du règlement qui sera affiché.

Réfection des sanitaires du gymnase « les terriers » :

Réhabilitation et mise en conformité P.M.R des sanitaires et des vestiaires auront lieu cette année passée.

Tour de la Manche 2022 :

Du vendredi 20 Mai 2022 au samedi 21 Mai 2022 le Tour de la Manche cycliste fera escale à Torigny-les-Villes :



Tour de la Manche

17 équipes de 6 coureurs plus les accompagnateurs et l'encadrement de la course.

Arrivée le 20 Mai 2022 après midi en provenance de Barneville-Carteret, après être passée par Brectouville, Giéville et Guilberville la course passera par le centre de Torigni-sur-Vire puis effectuera un circuit pour revenir passer la ligne d'arrivée rue Havin (face au restaurant Alpado) .

Départ le 21 Mai 2022 après midi en direction de Mortain depuis la place du château de Torigni-sur-Vire.



Quarteron's Club de Giéville

Quarteron's Club Giéville :

Des travaux de réfection des terrains de compétitions ont été réalisés pour l'anniversaire des 20 ans du club, tous les ans une compétition internationale a lieu sur cette installation.

D.Meunier, délégué aux sports :

« Je tiens à remercier le Président de Saint Lô Agglo, les services de l'Agglo et particulièrement le service des sports pour son aide, le Maire de Torigny-les-Villes, le conseil municipal pour leur soutien, les services techniques dirigés par Mr Goubert pour sa réactivité lors de mes demandes d'intervention ».

D R O I T D'EXPRESSION

Notre groupe est très affecté par le décès de Dominique Cailliez, notre chef de file. Il avait acquis depuis de nombreuses années une grande expérience de la vie municipale et avait une connaissance fine des dossiers. Il manquera beaucoup à notre commune de Torigny-les-Villes, en particulier lors des débats budgétaires car il n'avait pas son pareil pour débusquer la plus petite erreur dans les comptes !

En ce qui concerne le ramassage des ordures ménagères, nous nous faisons l'écho de certains de nos concitoyens qui regrettent qu'il n'y ait pas eu une meilleure information (réunion publique, distribution des calendriers en particulier pour les personnes âgées). Nous nous félicitons de la sécurisation de l'entrée du collège (projet porté en particulier lors du précédent mandat par Dominique Cailliez en tant qu'adjoint à l'urbanisme et aux finances).

Nous restons à votre écoute par mail (unprojetquinousrapproche@gmail.com) ou par téléphone au 06 46 46 94 57

TRAVAUX ET VOIRIES

Le budget voirie 2022 pour la campagne enrobés sera du même montant que l'année précédente de 165 000 euros.

Panneaux lumineux :

Un nouveau panneau d'information a été mis en place le 22 juin 2022 par la société LUMIPLAN. Celui-ci est beaucoup plus performant, permettant ainsi un affichage plus précis et en couleur.

Les services techniques ont participé à la préparation de la pose de l'ancien panneau de Torigni-sur-Vire vers la mairie de Giéville (fixation murale, câblage électrique et informatique).

Désormais les communes de Torigni-sur-Vire, Giéville et Guilberville disposent des mêmes informations simultanément.

Le coût total de l'opération est de 12 300 euros Hors Taxes.



Les jeux à Torigny-les-Villes :

Depuis quelques années, la municipalité de Torigny-les-Villes investit dans des jeux pour les enfants. Tous les ans, nous actualisons les aires de jeux par de nouvelles structures .



Depuis l'année dernière, nous avons créé un aire de jeux sur la commune de Giéville entre le terrain de tennis et le Quarteron club. Le pourtour de l'aire de jeux sera aménagé cette année (table, banc, poubelle ...).



Aire de jeux de Torigni sur Vire



Aire de camping-car de Guilberville

HISTOIRES D'AUTREFOIS

LA TROMBE DE TORIGNI-SUR-VIRE (MANCHE)



Fig. 1. — Arbres déracinés par la trombe de Torigni (Manche), le 1^{er} juillet 1894. (D'après une photographie.)

portant avec elle une odeur de poudre brûlée... « Tout est fini en 3 ou 4 minutes, la trombe a passé, laissant derrière elle de considérables dégâts. Dans le château des Matignons, le plus éprouvé par l'ouragan, cent trente-huit arbres ont été déracinés. On ne compte plus ceux qui ont été déracinés. Deux grands tilleuls, bien qu'abrités par un mur de 15 mètres n'ont pas été épargnés. Au point dit le Bel-Air », neuf grands arbres de 25 à 50 mètres de hauteur ont été littéralement saccagés. L'un d'eux 2,02 mètres de circonférence, la motte de terre soulevée par ses racines à 5,20 mètres de diamètre et forme au-dessus du sol un arc de 6 mètres de pourtour. Les photographies reproduites ici montrent quelques-uns de ses arbres déracinés.

Mr Lenessay signale plusieurs bizarreries de l'ouragan :

« ... Il lui prend fantaisie de faire virer du

LA TROMBE DE TORIGNI-SUR-VIRE

(article de la revue La nature du 28 juillet 1894)

« Le dimanche 1^{er} juillet, vers 5 heures de l'après-midi, deux ruées orageuses, très marquées dans l'Est et dans l'Ouest, se dirigeant l'une vers l'autre, laissaient pressentir une perturbation qui ne tarda pas à se produire. Vers 04h10, un premier coup de tonnerre assez sourd se fit entendre vers le sud-est. Un témoin aperçut alors dans cette direction une nuée dans la partie supérieure, évasée en forme d'entonnoir, était d'un blanc jaunâtre, puis d'une couleur tirant sur le gros bleu. Cette nuée tournait autour d'elle-même, dans le sens des aiguilles d'une montre, pour l'observateur la regardant de bas en haut. Côté d'un peu du sud-ouest au nord-est le versant sud-est du petit vallon qui borde le ruisseau de la Passelaie, elle revint très peu de temps après sur elle-même, pour se rencontrer avec une autre nuée venant en sens opposé. Un éclair apparut alors embrassant tout le ciel et se présentant sous la forme d'un globe de feu bleu. Au même instant éclatait un formidable coup de tonnerre suivi d'un bruit ressemblant, d'après un témoin au crépitement produit par des décharges d'une armée en petite guerre ou, suivant d'autres témoins, au bruit d'un train roulant sur le tablier métallique d'un viaduc éloigné. En un clin d'œil, le vent, jusqu'alors assez calme, se déchaîna avec une violence telle que deux personnes ne peuvent arriver à fermer une fenêtre. La pluie tombe à torrents, une fumée noire se répand dans toute la contrée,

jaune au violet l'ombrelle d'une personne marchant dans son voisinage. Dans un pré, une autre est transportée à certaine distance, puis se trouve hors d'elle-même, ne parlant plus, ayant une respiration gênée, l'air hébété, comprenant à grand peine ce qu'on lui dit. A la gare de Torigni, plusieurs wagons, poussés par le vent, se sont mis en mouvement et ont, grâce à la pente du terrain, parcouru environ 8 kilomètres avec une vitesse vertigineuse, sans occasionner heureusement aucun accident de personne ».

« Durant la journée du 1^{er} juillet, la pression barométrique a peu varié et s'est maintenue à une hauteur moyenne de 765 millimètres. Il y a neuf ans à presque la même date, le 6 juillet 1865 une trombe semblable s'abattait sur Torigni-sur-Vire. Non seulement elle parcourait la même région que celle de 1894, mais c'est le même point du territoire qui l'avait vue se former. C'est là sans doute une simple coïncidence, mais le fait n'en est pas moins curieux à signaler »



RÉTROSPECTIVE

Trail des Roches de Ham - Le 30 octobre 2021 à Brectouville

100 bénévoles, 614 coureurs



Le repas des aînés - Les 6 et 7 novembre 2021 à la salle des fêtes de Giéville

Repas des aînés qui a rassemblé 300 personnes sur 2 jours. Un moment de convivialité très apprécié.



La doyenne de l'EHPAD de Torigni-sur-Vire est âgée de 98 ans.



Le doyen du repas des anciens est âgé de 97 ans, de Torigni-sur-Vire.

La doyenne de Torigni-sur-Vire est Mme Marguerite DAVY, qui habite rue Notre Dame. Elle aura 100 ans, le 23 Juillet 2022

Spectacle «J'ai saigné» - le 16 Novembre 2021 au Château de Torigni-sur-Vire



16^{ème} édition du Festival de la Viande - mi-mai à octobre 2021.

2600 entrecôtes grillées, participation de 100 bénévoles. 260 inscrits au concours de bétail.



La Sainte Barbe de Torigni et Condé - Le 27 Novembre 2021

Plusieurs pompiers ont été mis à l'honneur.



Spectacle humoristique « Paulo à travers champs » - Le 3 Décembre 2021

Amphithéâtre complet (190 personnes)



Spectacle de Noël des enfants - Le 4 Décembre 2021

Environ 40 enfants se sont réunis pour assister au spectacle « Noël des petits ramoneurs ».

Ils sont tous repartis avec le sourire aux lèvres accompagnés d'un sachet de bonbons.



AGENDA

Évènements à venir (sous réserve du protocole sanitaire.)

Avril

Club Hippique de l'If Giéville

Lundi 11 avril de 10h à 13h, Animation avec des baptêmes de poney dans la Cour aux Canons du Château de Torigni-sur-Vire.

Repas dansant du Club de retraités de Giéville

Repas du 20 mars annulé, reporté en mars 2023.

ES Torigny Pétanque

Mardi 22 mars, 55 ans et + en triplette.

Exposition des Artistes Créateurs

30 avril et 1^{er} mai, Château de Torigni/Vire.

Mai

Tour de Manche cycliste

Vendredi 20 et samedi 21 mai, sur Torigni-les-Villes.

Associations des Fils des Morts pour la France (les Fils des Tués)

Samedi 28 mai, Assemblée générale au Château de Torigni, pot de l'amitié et repas convivial.

Camp NOTLEY

Samedi 21 et dimanche 22 mai, camp de reconstitution historique à ferme du bois de Guilberville.

Chorale Arc-en-ciel

Samedi 21 et dimanche 22 mai

Associée au chœur Horizons, la chorale Arc-en-ciel a prévu de donner 2 concerts dans la région. Les choristes seront accompagnés par une douzaine de musiciens de l'orchestre du conservatoire de Caen et dirigés par Martine Berthou-Cellier.

ES Torigny Pétanque

Samedi 28 mai, seniors en triplette.

Juin

ES Torigny Pétanque

Mercredi 22 juin, 55 ans et + en triplette mixte.

Juillet

Feu d'artifice

Jeudi 14 juillet, à Torigni-sur-Vire.

Associations des Fils des Morts pour la France (les Fils des Tués)

Mercredi 20 juillet, fleurissement des 50 tombes du cimetière de Montmartin.

Spectacle ambulant pour tous publics

Samedi 23 juillet 2022 en soirée, dans la Cour aux Canons du Château de Torigni-sur-Vire

Août

Spectacle Orchestre Harmonie

Vendredi 5 août 2022, thématique musicale « comédie musicale » avec 70 musiciens, salle des fêtes de Giéville. *Payant*.

ES Torigny Pétanque

Jeudi 25 août, 55 ans et + en doublette.

Septembre

Concours d'agility du Quarteron's Club

Samedi 3 et dimanche 4 septembre. Chaque jour 2 juges, 2 terrains soit une possibilité de voir évoluer plus de 160 équipes maîtres et chiens.

ES Torigny Pétanque

Samedi 28 septembre, seniors en doublette.

Spectacle de Paulo

Vendredi 30 septembre à 20h30, Château de Torigni/Vire. *Payant*.

Octobre

ES Torigny Pétanque

Mardi 25 octobre, 55 ans et + en triplette mixte.

Trail des Roches du Ham

Samedi 29 octobre.

Club des retraités de Torigni/Vire

Dimanche 30 octobre, Repas dansant et Poule au Pot au Giéville.

Novembre

Festival de la viande

Samedi 19 novembre.

TICKET COMMERÇANT

C'EST LE MOIS
TICKET COMMERÇANT !
**15€ OFFERTS
EN BONS D'ACHAT**

TÉLÉCHARGEZ VOS
TICKETS COMMERÇANTS !

WWW.TICKET-COMMERCANT.FR

*Dans la limite des tickets disponibles

LE GESTE QUI SOUTIENT
VOS PETITS COMMERÇANTS
ET VOTRE POUVOIR D'ACHAT.

PREMIERS ARRIVÉS,
PREMIERS SERVIS !

TORIGNY-LES-VILLES
**EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE !**

Flasher ce code

AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®

GRATUIT ET 100% ANONYME, ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !

Cyc'lô
Passer au vélo
avec l'AGGLO

POUR RETIRER
VOTRE DOSSIER
en ligne

Prime de 100 euros*
pour l'achat d'un
VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

*La prime accordée ne peut excéder 30% du prix TTC du vélo dans la limite de 100 euros maximum par vélo.

POUR DES TRANSPORTS
PLUS DOUX

J'ai choisi
ma mobilité
avec l'Agglo

slam
COVOITURAGE

85% des trajets sur l'Agglo
sont faits en voiture individuelle

**RÉDUISONS NOS ÉMISSIONS
EN COURT-VOITURANT !**

**SLAM
COURT-VOITURAGE**

Après SLAM Bus, le réseau de transport urbain et SLAM Transport à la Demande, qui permet de répondre à des besoins individuels de transport, Saint-Lô Agglo lance SLAM Covoiturage afin de favoriser le court-voiturage sur son territoire.

Alors que 85% des déplacements sont réalisés en voiture individuelle, l'Agglo propose une nouvelle solution pratique et durable accessible pour les + de 18 ans pour les trajets ayant pour origine ou destination l'une des 61 communes du territoire : **SLAM COVOITURAGE avec l'Appli KAROS.**

tri Facile **2022** TORIGNI-SUR-VIRE (TORIGNY-LES-VILLES)

Nouvelle Gestion des déchets

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
S 1	M 1	M 1	V 1	D 1	M 1
D 2	M 2	M 2	S 2	L 2	J 2
L 3	J 3	J 3	D 3	M 3	V 3
M 4	V 4	V 4	L 4	M 4	S 4
M 5	S 5	S 5	M 5	J 5	D 5
J 6	D 6	D 6	M 6	V 6	L 6
V 7	L 7	L 7	J 7	S 7	M 7
S 8	M 8	M 8	V 8	D 8	M 8
D 9	M 9	M 9	S 9	L 9	J 9
L 10	J 10	J 10	D 10	M 10	V 10
M 11	V 11	V 11	L 11	M 11	S 11
M 12	S 12	S 12	M 12	J 12	D 12
J 13	D 13	D 13	M 13	V 13	L 13
V 14	L 14	L 14	J 14	S 14	M 14
S 15	M 15	M 15	V 15	D 15	M 15
D 16	M 16	M 16	S 16	L 16	J 16
L 17	J 17	J 17	D 17	M 17	V 17
M 18	V 18	V 18	L 18	M 18	S 18
M 19	S 19	S 19	M 19	J 19	D 19
J 20	D 20	D 20	M 20	V 20	L 20
V 21	L 21	L 21	J 21	S 21	M 21
S 22	M 22	M 22	V 22	D 22	M 22
D 23	M 23	M 23	S 23	L 23	J 23
L 24	J 24	J 24	D 24	M 24	V 24
M 25	V 25	V 25	L 25	M 25	S 25
M 26	S 26	S 26	M 26	J 26	D 26
J 27	D 27	D 27	M 27	V 27	L 27
V 28	L 28	L 28	J 28	S 28	M 28
S 29	M 29	M 29	V 29	D 29	M 29
D 30	M 30	M 30	S 30	L 30	J 30
L 31	J 31	J 31		M 31	

collecte BAC GRIS (déchets résiduels) je coche la case lorsque j'ai mis mon bac à la collecte
collecte BAC JAUNE Tri facile

Votre forfait comprendra en 2023, 12 levées par an de votre bac gris, chaque levée supplémentaire sera payante

Tous les emballages et papiers se trient !

Tous les flacons, bidons et bouteilles en plastique

Tous les emballages en carton

Tous les papiers

Tous les emballages en métal

Tous les autres emballages en plastique
Tous les autres petits emballages en métal

Triez malin
Emballages : vidés, non lavés, non imbriqués, en vrac

direction.cvd@saint-lo-agglo.fr
0 800 710 775 Service à votre portée

Toutes les consignes de tri sur : saint-lo-agglo.fr

Emballages en verre : colonnes d'apport volontaire

tri Facile **2022** BRECTOUVILLE GIÉVILLE GUILBERVILLE (TORIGNY-LES-VILLES)

Nouvelle Gestion des déchets

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
S 1	M 1	M 1	V 1	D 1	M 1
D 2	M 2	M 2	S 2	L 2	J 2
L 3	J 3	J 3	D 3	M 3	V 3
M 4	V 4	V 4	L 4	M 4	S 4
M 5	S 5	S 5	M 5	J 5	D 5
J 6	D 6	D 6	M 6	V 6	L 6
V 7	L 7	L 7	J 7	S 7	M 7
S 8	M 8	M 8	V 8	D 8	M 8
D 9	M 9	M 9	S 9	L 9	J 9
L 10	J 10	J 10	D 10	M 10	V 10
M 11	V 11	V 11	L 11	M 11	S 11
M 12	S 12	S 12	M 12	J 12	D 12
J 13	D 13	D 13	M 13	V 13	L 13
V 14	L 14	L 14	J 14	S 14	M 14
S 15	M 15	M 15	V 15	D 15	M 15
D 16	M 16	M 16	S 16	L 16	J 16
L 17	J 17	J 17	D 17	M 17	V 17
M 18	V 18	V 18	L 18	M 18	S 18
M 19	S 19	S 19	M 19	J 19	D 19
J 20	D 20	D 20	M 20	V 20	L 20
V 21	L 21	L 21	J 21	S 21	M 21
S 22	M 22	M 22	V 22	D 22	M 22
D 23	M 23	M 23	S 23	L 23	J 23
L 24	J 24	J 24	D 24	M 24	V 24
M 25	V 25	V 25	L 25	M 25	S 25
M 26	S 26	S 26	M 26	J 26	D 26
J 27	D 27	D 27	M 27	V 27	L 27
V 28	L 28	L 28	J 28	S 28	M 28
S 29	M 29	M 29	V 29	D 29	M 29
D 30	M 30	M 30	S 30	L 30	J 30
L 31	J 31	J 31		M 31	

collecte BAC GRIS (déchets résiduels) je coche la case lorsque j'ai mis mon bac à la collecte
collecte BAC JAUNE Tri facile

Votre forfait comprendra en 2023, 12 levées par an de votre bac gris, chaque levée supplémentaire sera payante

Tous les emballages et papiers se trient !

Tous les flacons, bidons et bouteilles en plastique

Tous les emballages en carton

Tous les papiers

Tous les emballages en métal

Tous les autres emballages en plastique
Tous les autres petits emballages en métal

Triez malin
Emballages : vidés, non lavés, non imbriqués, en vrac

direction.cvd@saint-lo-agglo.fr
0 800 710 775 Service à votre portée

Toutes les consignes de tri sur : saint-lo-agglo.fr

Emballages en verre : colonnes d'apport volontaire

Nouvelle Gestion des déchets

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
V 1	L 1	J 1	S 1	M 1	J 1
S 2	M 2	V 2	D 2	M 2	V 2
D 3	M 3	S 3	L 3	J 3	S 3
L 4	J 4	D 4	M 4	V 4	D 4
M 5	V 5	L 5	M 5	S 5	L 5
M 6	S 6	M 6	J 6	D 6	M 6
J 7	D 7	M 7	V 7	L 7	M 7
V 8	L 8	J 8	S 8	M 8	J 8
S 9	M 9	V 9	D 9	M 9	V 9
D 10	M 10	S 10	L 10	J 10	S 10
L 11	J 11	D 11	M 11	V 11	D 11
M 12	V 12	L 12	M 12	S 12	L 12
M 13	S 13	M 13	J 13	D 13	M 13
J 14	D 14	M 14	V 14	L 14	M 14
V 15	L 15	J 15	S 15	M 15	J 15
S 16	M 16	V 16	D 16	M 16	V 16
D 17	M 17	S 17	L 17	J 17	S 17
L 18	J 18	D 18	M 18	V 18	D 18
M 19	V 19	L 19	M 19	S 19	L 19
M 20	S 20	M 20	J 20	D 20	M 20
J 21	D 21	M 21	V 21	L 21	M 21
V 22	L 22	J 22	S 22	M 22	J 22
S 23	M 23	V 23	D 23	M 23	V 23
D 24	M 24	S 24	L 24	J 24	S 24
L 25	J 25	D 25	M 25	V 25	D 25
M 26	V 26	L 26	M 26	S 26	L 26
M 27	S 27	M 27	J 27	D 27	M 27
J 28	D 28	M 28	V 28	L 28	M 28
V 29	L 29	J 29	S 29	M 29	J 29
S 30	M 30	V 30	D 30	M 30	V 30
D 31	M 31	V 30	D 31	M 30	S 31

 collecte BAC GRIS (déchets résiduels) Je coche la case lorsque j'ai mis mon bac à la collecte
 collecte BAC JAUNE Tri facile

 Votre forfait comprendra en 2023, 12 levées par an de votre bac gris, chaque levée supplémentaire sera payante

Déchèteries

Accès gratuit pour les particuliers

 **NOUVEAUX HORAIRES en 2022 !**
À retrouver sur smpf50.fr

0 800 05 33 72 Service & appel gratuits



Les déchets acceptés à la déchèterie

 Réemploi Objets en bon état ou facilement réparables	 Ferraille et autres métaux	 Bois brut	 Tailles de haie, branchages de section < à 25 cm	 Pelouse, feuilles mortes
 Mobilier Nouveau : les couettes, oreillers, sacs de couchage	 Gravats (briques, faïence, carrelage...)	 Déchets électriques et électroniques	 Cartons vides et mis à plat	 Emballages (déchets non acceptés par les autres filières)
 Bouteilles de gaz vides (petites et grandes)	 Vêtements et linge de maison (en sac fermé et chaussures liées par paire)	 Huiles de frites	 Déchets chimiques issus du bricolage (peintures, produits phytosanitaires...)	 Radiographies
 Médicaments	 Piles	 Déchets d'activité de soins à risque infectieux (dans les boîtes jaunes dédiées)	 Huiles de moteurs	 Déchèterie de Saint-Lô uniquement
 Verre	 Extincteurs	 Batteries	 Lampes	 Pneus de véhicules légers , (déjantés, en état, maximum 4 pneus)

Ne sont pas acceptés dans les déchèteries

 Engins explosifs	 Objets radioactifs	 Souches	 Cadavres d'animaux	 Ordures ménagères	 L'amiante
---	---	--	---	--	--

Nouvelle Gestion des déchets

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
V 1	L 1	J 1	S 1	M 1	J 1
S 2	M 2	V 2	D 2	M 2	V 2
D 3	M 3	S 3	L 3	J 3	S 3
L 4	J 4	D 4	M 4	V 4	D 4
M 5	V 5	L 5	M 5	S 5	L 5
M 6	S 6	M 6	J 6	D 6	M 6
J 7	D 7	M 7	V 7	L 7	M 7
V 8	L 8	J 8	S 8	M 8	J 8
S 9	M 9	V 9	D 9	M 9	V 9
D 10	M 10	S 10	L 10	J 10	S 10
L 11	J 11	D 11	M 11	V 11	D 11
M 12	V 12	L 12	M 12	S 12	L 12
M 13	S 13	M 13	J 13	D 13	M 13
J 14	D 14	M 14	V 14	L 14	M 14
V 15	L 15	J 15	S 15	M 15	J 15
S 16	M 16	V 16	D 16	M 16	V 16
D 17	M 17	S 17	L 17	J 17	S 17
L 18	J 18	D 18	M 18	V 18	D 18
M 19	V 19	L 19	M 19	S 19	L 19
M 20	S 20	M 20	J 20	D 20	M 20
J 21	D 21	M 21	V 21	L 21	M 21
V 22	L 22	J 22	S 22	M 22	J 22
S 23	M 23	V 23	D 23	M 23	V 23
D 24	M 24	S 24	L 24	J 24	S 24
L 25	J 25	D 25	M 25	V 25	D 25
M 26	V 26	L 26	M 26	S 26	L 26
M 27	S 27	M 27	J 27	D 27	M 27
J 28	D 28	M 28	V 28	L 28	M 28
V 29	L 29	J 29	S 29	M 29	J 29
S 30	M 30	V 30	D 30	M 30	V 30
D 31	M 31	V 30	D 31	M 30	S 31

 collecte BAC GRIS (déchets résiduels) Je coche la case lorsque j'ai mis mon bac à la collecte
 collecte BAC JAUNE Tri facile

 Votre forfait comprendra en 2023, 12 levées par an de votre bac gris, chaque levée supplémentaire sera payante

Déchèteries

Accès gratuit pour les particuliers

 **NOUVEAUX HORAIRES en 2022 !**
À retrouver sur smpf50.fr

0 800 05 33 72 Service & appel gratuits



Les déchets acceptés à la déchèterie

 Réemploi Objets en bon état ou facilement réparables	 Ferraille et autres métaux	 Bois brut	 Tailles de haie, branchages de section < à 25 cm	 Pelouse, feuilles mortes
 Mobilier Nouveau : les couettes, oreillers, sacs de couchage	 Gravats (briques, faïence, carrelage...)	 Déchets électriques et électroniques	 Cartons vides et mis à plat	 Emballages (déchets non acceptés par les autres filières)
 Bouteilles de gaz vides (petites et grandes)	 Vêtements et linge de maison (en sac fermé et chaussures liées par paire)	 Huiles de frites	 Déchets chimiques issus du bricolage (peintures, produits phytosanitaires...)	 Radiographies
 Médicaments	 Piles	 Déchets d'activité de soins à risque infectieux (dans les boîtes jaunes dédiées)	 Huiles de moteurs	 Déchèterie de Saint-Lô uniquement
 Verre	 Extincteurs	 Batteries	 Lampes	 Pneus de véhicules légers , (déjantés, en état, maximum 4 pneus)

Ne sont pas acceptés dans les déchèteries

 Engins explosifs	 Objets radioactifs	 Souches	 Cadavres d'animaux	 Ordures ménagères	 L'amiante
--	--	---	--	---	---